

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 6 OCTOBRE 2015 À 18 H 30**

AVIS DE CONVOCATION

Le 1^{er} octobre 2015

Prenez avis qu'à la demande du maire d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **pour mardi le 6 octobre 2015, à 18 h 30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Danielle Lamarre Trignac

La secrétaire d'arrondissement
Danielle Lamarre Trignac



ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Présentation des prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2016.

10.04 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

10.05 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1154322007

Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2016 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1154322007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2016 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

d'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour l'exercice 2016;

1. d'autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

Signé par Benoit LACROIX **Le** 2015-09-25 15:10

Signataire :

Benoit LACROIX

Directeur
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises

IDENTIFICATION

Dossier # :1154322007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2016 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 1 458 500 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

CONTENU

CONTEXTE

Depuis les fusions municipales et l'adoption de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C -11-4), l'arrondissement doit dresser et adopter son budget de fonctionnement - volet dépenses et recettes.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA14 140348 - Séance extraordinaire du mardi 7 octobre 2014 - Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2015 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 669 400 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

DESCRIPTION

Les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour l'exercice financier 2016 doivent faire l'objet d'une adoption par le conseil d'arrondissement.

Le conseil d'arrondissement doit également autoriser l'utilisation des surplus de l'arrondissement afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Transfert de la Ville centre	56 548,8
Espace fiscal cédé à l'arrondissement	5 422,0
Recettes locales	3 023,0
Affectation de surplus	1 458,5
Enveloppe budgétaire 2016	66 452,3

En Milliers de dollars

Selon le Guide technique de préparation du budget de fonctionnement 2016 au point 1.3.3, l'utilisation du surplus pour équilibrer le budget doit être entré dans le système de Gestion des revenus et des affectations (GR)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Octobre 2015 - transmission des budgets des arrondissements au comité exécutif et au service des finances.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La documentation budgétaire a été préparée en conformité avec les directives du Service des finances.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marcelle DION
Conseillère en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-09-23

Brigitte BEAUDREULT
Directrice des services administratifs